

CONGRES EVIAN 2014

COMMISSION RETRAITES

Les retraités dénoncent depuis de nombreuses années le désengagement de la Banque. Ils ne peuvent que constater la dégradation croissante de leur situation depuis 3ans. En effet le Gouverneur reste désespérément sourd à nos demandes d'entretien, alors qu'autrefois la Commission des Retraités était reçue tous les ans. Le Secrétaire actuel du CCE ne met pas tout en œuvre pour obtenir un RDV. Les retraités du SNABF Solidaires s'étonnent que seule l'Amicale des retraités soit reçue alors qu'elle n'a pas vocation à représenter l'ensemble des retraités.

L'alignement de tous les régimes en ce qui concerne les augmentations des pensions n'exonère pas la Banque de prendre en compte les revendications de ses retraités.

En tant que Caisse de retraite, la Banque, au même titre que les Caisses de retraites complémentaires, devrait proposer aux retraités des activités socio culturelles, des vacances auprès des assistantes sociales, de l'aide à l'autonomie des personnes fragilisées. En effet la modeste contribution qu'elle verse au CCE ne couvre que 10 % des prestations versées aux retraités.

Depuis plus d'un an un prélèvement supplémentaire de 0,3 % sur les retraites est censé financer les dépenses occasionnées par la perte d'autonomie. Pourquoi la Banque ne s'investit pas dans une démarche volontariste pour accompagner ses retraités touchés par ce problème ?

Le gel des pensions pendant 18 mois permet à la Caisse de Retraites de réaliser une économie substantielle, ce qui nous conduit à demander une redistribution vers les pensions les plus modestes sous formes d'aides diverses. Nous continuons à déplorer que la Banque ne communique que via Internet alors que de nombreux retraités ne sont pas « connectés ». La dématérialisation partielle des bulletins de pensions a gêné de nombreux retraités. De plus l'externalisation de l'envoi des relevés de compte a mis en évidence la dégradation du service rendu.

Au cours de ce mandat, le bureau de retraités a communiqué des informations aux adhérents par voie postale ou par Internet. Les retraités sont toujours demandeurs d'informations sur les activités et les évolutions de la Banque.

Les retraités tiennent à remercier Eric Habif pour le travail qu'il a accompli pour sauvegarder notre Mutuelle en reprenant en ça le flambeau des Anciens qui étaient à l'initiative de création de la Mutuelle. Les retraités demandent la réévaluation de la subvention versée par la Banque afin de couvrir l'augmentation des cotisations.

Le bureau des retraités souhaitent vivement que les nouveaux retraités conservent leurs liens avec le Syndicat. Les délégués syndicaux doivent interpeller les futures retraités sur l'importance de garder une ouverture sur la vie de l'entreprise et sur le monde extérieur en invitant les retraités régulièrement aux instances régionales.

UNIRS (Union Nationale Interprofessionnelle des retraités Solidaires)

Deux membres du bureau des retraités participent régulièrement aux conseils d'administration au cours desquels sont abordés les problèmes économiques et sociaux touchant plus particulièrement les retraités. Après avoir élaboré un document sur la perte d'autonomie qui avait été remis au ministre du Gouvernement précédent l'UNIRS a rédigé un document de 85 pages reprenant toutes nos revendications. Ce document aborde tous les aspects de la vie d'un retraité : le pouvoir d'achat, l'intergénérationnel, le bénévolat, la consommation, le transport, le logement, la santé, la protection juridique et la fin de vie (document en ligne sur le site de Solidaires). Un document synthétique de 8 pages a été adressé à tous nos retraités.

Pour la première fois des représentants de l'UNIRS ont été reçus par les ministres en charge de la protection sociale et des personnes âgées.

L'UNIRS rappelle que les retraités sont très impliqués dans le bénévolat qui représente plus d'un milliard d'heures par an soit 820 000 emplois équivalents temps soit un point de PIB. Une grève du bénévolat des retraités compromettrait la survie du monde associatif.

Les 320 retraités du SNABF Solidaires, citoyens à part entière, revendiquent une implication forte au côté des actifs dans la défense de l'entreprise et se sentent concernés par les problèmes sociétaux ainsi que par tous les bouleversements économiques et sociaux dus aux crises successives.